

Chères familles,

Une année scolaire s'achève. Il est maintenant temps pour les enfants de refermer leurs cartables et de profiter de vacances bien méritées, en famille ou entre amis.

J'espère que cette année leur a permis de grandir, de progresser, de prendre confiance en eux et de vivre de beaux moments à l'école.

Pour moi aussi, c'est une page qui se tourne. Après deux belles années à l'école Jeanne d'Arc, je pars pour une nouvelle aventure. Je souhaite vous remercier pour la confiance que vous m'avez accordée. Ces deux années resteront de très beaux souvenirs. J'y ai rencontré des enfants attachants, des familles investies et des équipes avec lesquelles j'ai eu plaisir à travailler.

À la rentrée, c'est M. Geoffrey Isaac qui prendra le relais. Je lui souhaite beaucoup de réussite dans cette belle mission.

Je souhaite également mettre à l'honneur Mme Millot et Mme Florence Allazard, qui prennent cette année une retraite bien méritée après de nombreuses années au service des enfants. Nous les remercions sincèrement pour tout ce qu'elles ont apporté à notre école et leur souhaitons une retraite remplie de bonheur, de santé et de beaux moments auprès de leurs proches.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, rempli de repos, de joie et de bons souvenirs.

La nouvelle année commencera, comme dans toutes les écoles du diocèse de la Somme, par une **Rentrée en Or**. Pendant les premiers jours, les enfants prendront le temps de se retrouver, de faire connaissance, de coopérer et de vivre ensemble avant de reprendre progressivement le chemin des apprentissages.

Je vous souhaite de très belles vacances et une excellente rentrée à tous.

I/ RENTREE

Pour tous :

La rentrée des classes aura lieu **mardi 1^{er} septembre 2026**.

9h00 : CM2 et CM1

9h15 : CE2, CE1 et CP

9h30 : TPS, PS

13h30 : MS, GS

Aucune liste ne sera affichée.

Pour les primaires, l'appel sera fait sur la grande cour.

Pour les TPS, PS, MS et GS, il aura lieu devant l'école maternelle. Vous accompagnerez ensuite votre enfant jusqu'à sa classe.

Pour les élèves bénéficiant d'un PAI, les enseignants assureront une permanence le lundi 31 août, de 16 h à 16 h 30, afin de recueillir les traitements. Merci de vous présenter avec une ordonnance en cours de validité ainsi que les médicaments nécessaires.

MISE EN SERVICE DU TRANSPORT PRIVE DE L'ETABLISSEMENT à COMPTER DU JEUDI 3 SEPTEMBRE, et JUSQU'A LA VEILLE DES EPREUVES DU DNB (brevet des collèges).

II/ HORAIRES DES CLASSES

Lundi – mardi – jeudi – vendredi
de **08h30 à 11h50** et de **13h25 à 16h20**

L'accueil en classe se fait à partir de 8h20 pour toutes les classes.

Les enfants de maternelle externes sont accueillis à partir de 13h15 à l'entrée de l'école maternelle.

III/ VACANCES SCOLAIRES (Zone B)

Vacances de Toussaint : du vendredi 16 octobre 2026 après la classe au lundi 2 novembre 2026 matin.

Vacances de Noël : du vendredi 18 décembre 2026 après la classe (fin de la garderie à 17h30) au lundi 4 janvier 2027 matin.

Vacances d'hiver : du vendredi 19 février 2027 après la classe au lundi 8 mars 2027 matin.

Vacances de printemps : du vendredi 16 avril 2027 après la classe au lundi 3 mai 2027 matin.

Pont de l'Ascension : du mardi 4 mai 2027 après la classe au lundi 10 mai 2027 matin.

Fin de l'année : le vendredi 2 juillet 2027 après la classe (fin de la garderie à 17h30).

Merci de respecter scrupuleusement les dates des vacances.

IV/ EQUIPE PEDAGOGIQUE

Voici la composition de l'équipe pédagogique de l'école pour l'année 2025 - 2026 :

TPS/PS/MS : Madame LACOINTE Fanny

TPS/PS/MS : Madame KOENIG Caroline

PS/MS : Madame MALGAT Isabelle

GS : Madame VIGOUR Nathalie

Ecole-Collège Jeanne d'Arc

11 boulevard de l'Est 80700 ROYE – Tel : 03 22 79 71 71 – site : jeannedarcroye.com

GS : un(e) enseignant(e) en attente de nomination.

CP Coquelicot : Madame Devillers

CP Bleuets : Madame Heyman

CE1 Orange : Madame Paux et Madame TAISNE

CE1 Pistache : Madame CRESSOT

CE2 Menthe : Madame SEMEDO DA VEIGA et un(e) enseignant(e) en attente de nomination.

CE2/CM1 Clémentine : un(e) enseignant(e) en attente de nomination.

CM1 Tournesol : Madame FOYART

CM1 / CM2 Pivoine : un(e) enseignant(e) en attente de nomination.

CM2 Pervenche : Madame DHUMETZ

V/ ETUDE-GARDERIE

a) Étude surveillée

Une étude surveillée (payante) est proposée aux élèves de l'école de 16h45 à 18h00. Les enfants peuvent quitter l'étude à 17h30 ou à 18h. Un surveillant les accompagnera alors jusqu'à la grille, où les parents les attendront. **Il est strictement interdit d'entrer dans l'établissement en dehors de ces horaires pour récupérer un enfant.**

Après l'étude, à 18 heures, les enfants peuvent être dirigés vers la garderie en attendant votre arrivée.

Attention : l'étude surveillée n'est pas une garderie. Elle est réservée aux élèves ayant du travail scolaire à effectuer dans le calme. Tout comportement inadapté ou absence de travail pourra entraîner une exclusion définitive de l'étude.

b) Garderie

Une garderie est assurée aux horaires suivants :

- **Le matin (gratuite)** : à partir de 7h45 pour les élèves de l'école et du collège.
- **Le soir (payante)** : de 16h30 à 18h30 (réservée aux enfants dont les parents travaillent).

Les parents peuvent venir chercher leur enfant à tout moment pendant la garderie du soir. Il leur faudra utiliser **la sonnette "Garderie"** située près du portillon.

À noter : Il n'y a pas d'accueil le mercredi matin

VI/ ENTREES ET SORTIES

Nous demandons **avec insistance** aux parents :

- ✓ **de se garer correctement** et de tout mettre en œuvre pour améliorer la circulation,
- ✓ **de ne pas pénétrer dans l'établissement en dehors des heures de rentrées et de sorties des élèves**, en dehors de ces heures s'adresser **obligatoirement à l'accueil**, ouvert de 08h00 à 17h45.

- ✓ de ne pas entrer dans l'établissement avec des animaux,
- ✓ de ne pas marcher sur les pelouses afin de préserver le parc,
- ✓ de ne pas s'asseoir sur les rebords de fenêtres, (notamment des classes maternelles) dans l'enceinte comme à l'extérieur de l'établissement.
- ✓ Les parents de primaire qui attendent un collégien doivent sortir de l'établissement .
- ✓ de **ne pas fumer ni vapoter** dans l'enceinte de l'établissement **ET aux abords de l'établissement (cf loi du 1^{er} juillet 2025)**

VII/ DISCIPLINE

Nous rappelons que :

- ✓ Les élèves ne doivent pas demeurer à l'extérieur de l'établissement ni le matin ni le soir. En aucun cas la surveillance ne peut y être assurée.
- ✓ L'école est obligatoire : on ne s'abstient pas de cours sans motif valable.
- ✓ **En cas d'absence, il est indispensable de prévenir l'établissement.**
Toute absence doit être justifiée par écrit par mail adressé à la vie scolaire et à l'enseignant sur école directe. Les cours commencent et se terminent précisément aux horaires indiqués ci-dessus : chacun doit veiller à être ponctuel.
En cas de retard, votre enfant doit passer à l'accueil pour établir un billet de retard avant d'aller en classe.
- ✓ Les livres appartiennent à l'établissement pour toutes les classes. Il est impératif de recouvrir les livres et d'utiliser des cartables (pas de sacs à dos). Ne pas recouvrir les livres avec du film autocollant ni mettre de scotch sur les livres .Les livres trop abimés ou perdus en fin d'année seront facturés.
- ✓ **Les demi-pensionnaires ne sont pas autorisés à aller déjeuner à l'extérieur.** Leur repas sera facturé même s'ils ne mangent pas à la cantine. **Ils doivent conserver leur carte de cantine d'une année scolaire à l'autre. Toute carte perdue (pendant les vacances ou l'année) sera facturée 5 euros et 2 euros pour un porte-carte.**
- ✓ Nous vous demandons de bien respecter les dates des vacances.
- ✓ Les vêtements doivent être marqués au nom de l'enfant. En cas de perte s'adresser à l'accueil.

VIII/ FOURNITURES ET DOCUMENTS A FOURNIR

- ✓ La liste des fournitures est disponible sur le site de l'établissement. Pour les classes maternelles, un petit complément vous sera demandé le jour de la rentrée.
- ✓ Les élèves inscrits à l'école et/ou au collège Jeanne d'Arc sont assurés par FIDES ASSURANCE, assurance scolaire (sans supplément financier). Il n'est donc pas nécessaire d'en contracter une autre. Les attestations seront téléchargeables à la rentrée scolaire depuis

Ecole-Collège Jeanne d'Arc

11 boulevard de l'Est 80700 ROYE – Tel : 03 22 79 71 71 – site : jeannedarcroye.com

l'espace parents Ecole Directe, onglet FIDES ASSURANCE.

- ✓ **Nous demandons aux nouveaux inscrits, un certificat de radiation pour ceux qui ne l'auraient pas encore fourni ainsi que le livret scolaire (à remettre à l'accueil dès la rentrée).**

IX / ECOLE DIRECTE

Les différents services de l'établissement sont joignables **soit par téléphone, soit via Ecole Directe.**

- Vie scolaire, absences : Mme Cuvillier, Mr Isaac
- Comptabilité, bus privé : Mme Durand

Pour communiquer avec **l'enseignant** de votre enfant merci d'utiliser le **support écrit mis en place** (selon la classe, cahier de liaison, carnet de correspondance ou pochette...)

Nous vous souhaitons de bonnes vacances !

L'Equipe Enseignante et le Chef d'Etablissement.